

LE MOT DU DIRECTEUR TECHNIQUE

Bonjour à tous,

Le Directeur Technique a changé cette année. C'est donc en pensant à Sylvain Rivier que je rédige ce premier mot. Il nous faut sans conteste le remercier de son travail !

Depuis l'année dernière, vous avez la possibilité de saisir directement les résultats sur le site de la Fédération. Cette fonction était peu utilisée. Je vous invite à en faire un grand usage. Cet outil peut vous permettre de vérifier la légalité de votre équipe.

N'hésitez jamais à consulter à priori les directeurs de groupe de vos compétitions par équipe. Ils sont là pour cela et disposent des réponses à vos questions. Vos arbitres de clubs sont aussi des auxiliaires indispensables à l'apprentissage de toutes les règles de compétition. Il est toujours dommage qu'un résultat ne soit pas dépendant du seul mérite des joueurs !

La saison dernière, la Commission des Litiges a été saisie à de nombreuses fois, mais la plupart du temps ce n'était que pour contester un article du règlement qui ne prêtait pas à interprétation. Alors réfléchissez bien avant de contester : une licence prise en retard, c'est sanction immédiate et incontestable.

Comme vous le savez, la Ligue dispose d'un site sur lequel vous pouvez annoncer vos tournois. Vous pouvez les faire labelliser comme des compétitions officielles de la Ligue, à conditions qu'ils soient homologué, à raison d'1 rapide et d'1 partie longue par saison.

Pour terminer, je voudrais remercier tous les bénévoles qui travaillent avec moi pour le bon déroulement de nos compétitions : tous les gestionnaires, bien sûr, mais aussi Nadir Bounzou, les arbitres et les organisateurs de phases finales.

Il me reste à vous souhaiter une bonne saison 2005-2006, qu'elle vous donne satisfaction, de l'amateur au professionnel.

Cordialement
Frédéric BUONO